

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 6, 7 et 8 juin 2017

2017 DAC 384 - DEVE Subvention (7.500 euros) à l'association Festival du Livre et de la Presse d'Ecologie (18e).

M. Bruno JULLIARD et Mme Célia BLAUEL, rapporteurs.

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L. 2511-1 et suivants ;

Vu le projet de délibération, en date du 23 mai 2017, par lequel Mme la Maire de Paris lui propose d'attribuer une subvention à l'association Festival du Livre et de la Presse d'Ecologie (18e) ;

Sur le rapport présenté par M. Bruno JULLIARD, au nom de la 2e Commission, et par Mme Célia BLAUEL, au nom de la 3e Commission,

Délibère :

Article 1 : Une subvention d'un montant de 7.500 euros, dont 4.000 euros au titre de la culture, est attribuée à l'association Festival du Livre et de la Presse d'Ecologie 92, boulevard Barbès 75018 Paris pour l'organisation du treizième Festival du Livre et de la Presse d'Ecologie. (SIMPA 5502 - 2017-01472 et 2017-01473).

Article 2 : La dépense correspondante sera imputée sur le budget de fonctionnement de l'année 2017 de la Ville de Paris :

- à hauteur de 4.000 euros : rubrique 33, chapitre 65, nature 6574, ligne VF40004 : Provision pour subventions de fonctionnement au titre de la Culture ;

- à hauteur de 3.500 euros : rubrique 833, nature 6574, ligne 23003, mission 284 : Provision pour subventions de fonctionnement au titre développement durable, de l'environnement, de l'eau et du plan climat.

La Maire de Paris,



Anne HIDALGO